

# L'écho Synergie

N° 1 – Janvier 2014



## **INFORMATIONS GENERALES :**

### **Nouvelle TVA**

Hausse de la TVA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sur tous les produits livrés après cette date, y compris sur les produits déjà facturés.

	<b>Ancien taux de TVA</b>	<b>Nouveau taux de TVA</b>
Produits phytos / Bâches / Ficelles	19,6%	20%
Semences / Aliments	7%	10%
Engrais	7%	20% (*)

(\*) sauf amendements calcaires et produits phytopharmaceutiques autorisés en Bio.

### **La CVO Diabrotica change**

La Cotisation Volontaire Obligatoire DIABROTICA prélevée sur les doses de maïs a changé au 1<sup>er</sup> décembre 2013. Dorénavant elle est de 0,1 € au lieu de 0,5 € par dose de maïs de 50 000 graines.

### **Reliquats azotés et analyses de terre**

Nous vous rappelons que les reliquats azotés ou analyses de terre sont obligatoires pour toute personne exploitant plus de 3 ha de cultures, avec des modalités qui peuvent changer d'un département à l'autre. Cette mesure de l'azote disponible dans le sol après l'hiver peut se révéler utile après l'automne et l'hiver très pluvieux que nous subissons. L'obligation d'obtenir du 11% de protéines dans les blés destinés à l'export (75% des blés vendus par D<sup>2</sup>N) pour la prochaine campagne nécessite d'apporter la quantité nécessaire pour un bon rendement et une qualité optimale de la culture grâce à la méthode du bilan.

Des journées du sol (Montviron 28/01, Juilly 29/01) sont organisées par les technico-commerciaux pour faire le point sur les analyses permettant de se mettre en conformité par rapport à la réglementation. Des mesures de pH sont également réalisées sur des échantillons apportés par les agriculteurs. Nous rappelons que le pH est un indicateur important pour connaître la fertilité des sols.

## **CEREALES :**

Comme tous les ans, il y a la possibilité de semer une céréale de printemps (cf encadré).

### **Orge de printemps :**

Le créneau de semis optimal est entre le 15 février et le 15 mars. Il faut mieux privilégier un bon ressuyage du sol que de respecter à tout prix la date de semis. Une variété proposée également en CELEST : **SEBASTIAN**. La densité de semis conseillée va varier en fonction des conditions de semis entre 300 et 350 grains/m<sup>2</sup>.

### **Blé de printemps :**

**SENSAS** (semis jusque fin mars) avec traitement de semences CELEST. La densité de semis est plus forte que pour le blé d'hiver en raison d'un tallage faible. Viser 350 à 400 grains/m<sup>2</sup> en fonction de l'état du lit de semence.

### **Prévoir un désherbage dès que possible**

Il y a eu plus de désherbage d'effectuer cet automne par rapport à l'an dernier mais nous ne sommes pas arrivés aux surfaces de l'automne 2011.

Nous constatons un salissement plus ou moins important des parcelles de céréales non désherbées en fonction de la date de semis et du type de sols. Plus les céréales ont été semées tôt, plus elles se salissent. C'est d'autant plus vrai dans des sols argilo-calcaires.

Le manque de températures hivernales fait que les adventices continuent de se développer. Il est donc recommandé de désherber ces parcelles au plus vite, dès que les conditions climatiques et de portance le permettront, avec les solutions d'automne telles que : AUROS + HAUBAN, QUETZAL, QUINTIL 500 + CHAMOIS,

...

Ne pas hésiter à contacter les technico-commerciaux pour établir une stratégie de désherbage adaptée.

## **PROTEAGINEUX :**

### **Pois de printemps :**

**KAYANNE** reste la variété la plus productive et régulière depuis 5 ans. Cette variété précoce a l'avantage de mesurer plus de 60cm à la récolte ce qui facilite la moisson. Elle est proposée avec le traitement de semence WAKIL XL. Elle se comporte bien dans tous les types de sols. Sa densité de semis va varier en fonction des types de sols entre 70 et 90 grains /m<sup>2</sup>. Les dates de semis peuvent aller de mi-février à début avril.

### **Féverole de printemps :**

**ESPRESSO** reste la variété de féverole de printemps la plus multipliée en France. Productive et régulière depuis de nombreuses années, elle reste la référence quel que soit le type de sol. Comme pour les pois, elle est proposée avec le traitement WAKIL XL. Variété à semer entre 40 et 55 grains/m<sup>2</sup> en fonction des parcelles dès la mi-février.

*Agrément de distribution de produits phytopharmaceutiques N° BN 00077- Référentiels E, D, G, A*

**D<sup>2</sup>N**

ZA Agri-Ouest -50640 Le Teilleul - Tél : 02.33.59.40.22  
Le Champ Bourgeois - 50220 Juilley - Tél : 02.33.68.79.19  
Rte Caen Esquay 14210 - Baron sur Odon - Tél : 02.31.08.02.02

